

TECHNIQUE

Dernière année
du dispositif régional d'aide
à la biosécurité porcine p.12



RÉSONANCES

É L E V A G E

**JOURNÉE
TECHNIQUE**

ovine

JEUDI 27 MARS

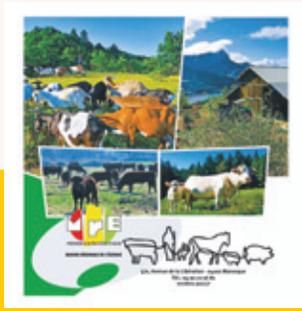
2025

p.4



Bulletin des Filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur

Numéro 33 - Juin 2025



SOMMAIRE

ÉDITO

- Georgia LAMBERTIN p. 3

DOSSIER

- Fiches techniques JTO p.4

ÉCONOMIE

- Protection des élevages porcins en région PACA : un accompagnement renforcé face à la peste porcine p. 12
- Devenir des chevreaux p. 15
- 8eme édition de la fête de l'Agneau mais pas que... p. 17
- Séminaire final du projet Viand'Alp p. 20

TECHNIQUE

- Point de vigilance: La fièvre aphteuse p. 22
- Sanitaire porc : virus influenza A p. 24
- Journée technique équine p. 26
- Chroniques ovines :
 - Et si vous visualisiez votre bâtiment p. 29
 - Les caméras de surveillance au service de tous p. 30
 - Comment réaliser un effet bélier efficace p. 31

EXPÉRIMENTATION

- Vers une glace italienne fermière p. 33

FORMATION

- Projet Alcotra Transformation p. 35
- La Formation p. 36

INTERPROFESSIONS

- Les cotisations interprofessionnelles d'INTERBEV pourquoi? pour qui ? pour quoi faire ? p. 37
- Questions de pros bovins accidentés, Bovins saisis pour Schawwnome, que faire ? p. 39
- Tournée neige 2025 p. 41

ÈVENEMENT

- Journée qualité du lait p. 43
- Ou vas tu berger ? p. 44

SANITAIRE

- Les éleveurs porcins sont invités à déposer leur dossier avant le 27 Juillet 2025 p. 46

FORMATION

- Programme de formation 2025 p. 47

RÉSONANCES ÉLEVAGE

Bulletin des filières d'élevage
en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR

Maison Régionale de l'Élevage
Association loi 1901
Avenue de la Libération - 04100 Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
Email: mre@mre-paca.fr - Site: www.mrepaca.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

CRA PACA

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Christophe BEAU - Eric BOURGUIGNON
Justine CAVALLIO - Nathalie DEBUS
Floriane DI FRANCO - Nathalie ESPIE - Patrick FABRE
Estelle FESCHET - Léa GOIN - Pierre Guillaume GRISOT
Éliette KARCHE - Manon KRAVITCHENKO
Alexandra LAPONNE - Pauline GOURONGLEPLAT
Marine GICQUELET - GORRE - Morgane LAMBERT
Apolline LLORCA - Rémi LECONTE - Pierre MAHISTRE
Coline MORIN - Margaux MOUISSÉ - Camille POIROT
Cécile RICHAUD - Patrice ROUCOLLE - Henri TONGLET
Thibault VERGOZ

Crédit Photo couverture :

Les opinions exprimées dans les articles et interviews n'engagent
que leurs auteurs et leurs structures d'appartenance.

CONCEPTION - IMPRESSION SAS MOHICAN

Tél.: 06 52 55 24 28
Email : lemohican@yahoo.com

Document réalisé avec le concours financier du Conseil
Régional Sud - PACA, du Ministère de l'Agriculture, du
FNADT, de France Agrimer et de l'Europe



Edito

Chères éleveuses, chers éleveurs,



À la suite des élections Chambres d'Agriculture, une nouvelle équipe professionnelle régionale s'est mise en place avec le projet majeur de remettre une gouvernance cohérente et volontaire à la Chambre Régionale. Ainsi en tant que Présidente régionale, il m'incombe de signer le premier édito de cette mandature de votre journal « Résonances » que nous allons adapter progressivement avec un nouveau projet que nous allons construire avec vous.

Au sein de notre « nouvelle » Chambre Régionale, l'élevage a été désigné comme l'un des quatre sujets majeurs de la mandature. Une fois les désignations faites, vos élus se sont mis au travail pour initier un projet le plus complet possible pour l'amélioration de la filière élevage si importante pour notre Région Sud.

En effet, en tant que 1^{ère} région pastorale française, nous devons assurer l'accompagnement de notre élevage en mettant la priorité sur l'économie des exploitations, avec une meilleure structuration des filières de la production à la commercialisation, l'amélioration des OP voire leur création pour certains secteurs, le soutien aux labels et autres signes officiels de qualité, qui sont le fer de lance de votre savoir-faire, et bien évidemment la préparation du dossier brûlant de la prochaine réforme de la PAC pour laquelle les premiers éléments indiquent clairement que nous devons démontrer notre indispensable utilité et nos qualités spécifiques.

Le projet est à la fois simple et compliqué, car si ces sujets sont éminemment politiques, nous n'oublions pas le quotidien de nos élevages avec le changement climatique, la prédation et son impact sur nos systèmes extensifs, l'identification, la génétique, la formation et les outils innovants ...

Nous allons donc mobiliser tous les moyens dont dispose l'ensemble du réseau des chambres d'agriculture, ainsi que les structures régionales d'élevage pour redéfinir une politique forte et cohérente d'accompagnement.

Nous prévoyons également de réaliser un audit indépendant, pour nous accompagner dans ce challenge avec un focus particulier sur la filière ovine, et appréhender les grands enjeux de notre élevage régional.

En un mot, nous allons rassembler toutes les compétences autour d'un projet stratégique vivant et fédérateur au service de nos éleveurs pour toutes les filières et tous les territoires de notre belle région Sud.

Vos élus sont disponibles pour vous

Georgia LAMBERTIN, Présidente de la CRA PACA



ADAPTER LES BERGERIES AUX CONDITIONS ESTIVALES



L'adaptation des bâtiments d'élevage aux conditions climatiques estivales est devenue une priorité pour les éleveurs de petits ruminants.

Le projet CASDAR-BATCOOL (Bâtiments Adaptés aux Températures élevées pour les Caprins Ovins viande et Ovins Lait), porté par la Chambre d'Agriculture d'Occitanie, a pour objectif d'adapter les bâtiments d'élevage de petits ruminants aux changements climatiques, en particulier aux températures estivales croissantes.

En 2022 et 2023, une cinquantaine de bâtiments, ont été étudiés pour identifier les meilleures pratiques. Les résultats montrent que des solutions simples peuvent être mises en place dès la conception du bâtiment pour améliorer le confort estival.

CONTEXTE DE L'ETUDE

Le projet BATCOOL a été mené au sein des trois régions françaises les plus soumises aux fortes chaleurs estivales telles que l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et la région Sud-PACA.

Le but était de tester des bâtiments de petits ruminants comprenant déjà des dispositifs permettant d'améliorer les conditions de vie des animaux et de travail des éleveurs afin de déterminer quelles étaient les solutions les plus efficaces et adaptables face aux phénomènes liés aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents et durables.

Nombre d'exploitations
par filière



La campagne de tests (relevés de températures, températures au globe noir, hygrométrie, vitesses d'air) s'est déroulée sur les deux étés 2022 et 2023 (de juin à octobre), et à concerner 53 bâtiments de petits ruminants, au sein de 48 exploitations commerciales et 6 fermes expérimentales, dont la ferme du lycée agricole de Carmejane.

L'IMPORTANCE DE L'ORIENTATION

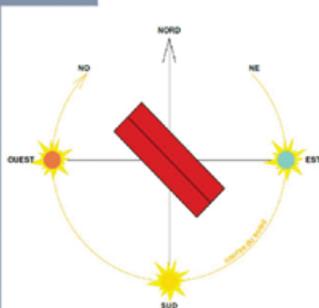


Figure 1 : orientation du bâtiment la plus défavorable vis-à-vis de la course du soleil

L'orientation du bâtiment joue un rôle crucial dans la gestion de la chaleur. Il est d'ailleurs essentiel d'éviter d'exposer un long pan du bâtiment au sud-ouest. En effet, du fait de l'inclinaison défavorable du soleil, pendant les heures les plus chaudes de la journée ; cette orientation entraîne une exposition directe et simultanée d'une grande façade et d'une grande toiture du bâtiment d'élevage, augmentant ainsi la température intérieure.



Les études menées en 2022 ont révélé que les bâtiments orientés nord-est/sud-ouest présentaient des températures intérieures moyennes supérieures de 1,36 °C par rapport à l'extérieur, comparativement aux bâtiments orientés nord-ouest/sud-est. Cette différence souligne l'importance d'une orientation réfléchie pour limiter l'accumulation de chaleur.

DIMENSIONS DES BATIMENTS ET AMENAGEMENT DES FAÇADES

Pour bien ventiler naturellement, un bâtiment d'élevage doit privilégier un plan rectangulaire, soit être plus long que large (avec une largeur ne dépassant pas 20 m). De grandes ouvertures seront à privilégier sur les long-pans afin que l'air puisse traverser et balayer le bâtiment transversalement. Pour ne pas entraver la ventilation naturelle, il est conseillé de ne pas accoler la salle de traite à un long pan du bâtiment. Les agrandissements de bâtiments d'élevage doivent si possible être privilégiés en longueur plutôt que par extension sur les côtés. Lors de la construction d'un autre bâtiment à proximité de la bergerie, il est recommandé de respecter une distance minimale de 15 mètres. De plus, l'installation de silos ou la plantation de haies denses doivent être réalisées à bonne distance du bâtiment pour ne pas bloquer la circulation d'air.

GESTION DE LA LUMIERE ET DES RAYONNEMENTS

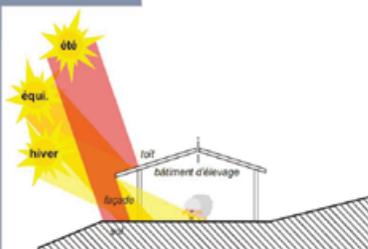


Figure 2 : bergerie avec débord de toit face aux inclinaisons saisonnières du soleil

Les translucides en toiture, bien qu'ils apportent de la lumière naturelle, contribuent également à l'augmentation de la température intérieure. La recommandation est d'occulter les plaques translucides en toiture et de privilégier les ouvertures sur les façades, en particulier celles orientées au nord et à l'est. Les ouvertures au sud peuvent être envisagées à condition de disposer d'un débord de toiture suffisant ou d'une casquette pour limiter l'exposition directe au soleil estival (haut par rapport à l'horizon). Le restant de l'année, ces dispositifs laisseront tout de même pénétrer le soleil, pour éclairer et réchauffer l'intérieur de la bergerie.

Il est également important de considérer les rayonnements indirects causés par l'effet albédo. Les surfaces claires (sols stabilisés ou en béton), situées autour du bâtiment d'élevage réfléchissent les rayons du soleil dans toutes les directions y compris vers le bâtiment, augmentant ainsi la chaleur à l'intérieur. La végétalisation des abords permet de réduire ce phénomène en limitant la réflexion des rayons solaires.



Les rayonnements solaires ont aussi un effet sur les matériaux de construction, qui selon leur nature et leur mise en œuvre, peuvent avoir de grandes conséquences sur le réchauffement et le maintien de la chaleur à l'intérieur des bâtiments. Les matériaux dits lourds (béton, pierre...) ont également un déphasage long et peuvent restituer la chaleur emmagasinée pendant plusieurs heures après le passage du soleil. Ces derniers facteurs corrélés à la chaleur animale et des nuits insuffisamment fraîches, provoquent une montée en température du bâtiment de manière incessante, sur toute la durée de l'épisode caniculaire... C'est par une isolation suffisante des parois et une bonne ventilation naturelle du bâtiment que l'on peut lutter efficacement contre ces phénomènes.

OPTIMISATION DES OUVERTURES

Pour améliorer la ventilation naturelle, il est essentiel de maximiser les ouvertures du bâtiment. Les installations modulables, telles que les rideaux ascenseurs ou enroulables, les bardages coulissants ou les portails, permettent de s'adapter à différentes conditions climatiques. Ces solutions doivent être conçues pour être ouvertes par défaut et fermées uniquement en cas de besoin.



Photo 1 : rideau enroulable, crédit photo Morgane Lambert
Photo 2 : bardage à claire-voies coulissant, crédit photo Eliette Karche
Photo 3 : bardage à claire-voies fixe et rideau enroulable en partie basse, crédit photo Marine Gicquelet-Gorre
Photo 4 : rideau ascenseur translucide, crédit photo Christophe Béalu

Les résultats du projet BATCOOL en 2022 ont montré que les bâtiments fermés présentaient une température intérieure supérieure de 1,37 °C par rapport à l'extérieur, comparativement aux bâtiments dotés de larges ouvertures. Cela démontre l'importance de favoriser la circulation de l'air pour maintenir une température intérieure confortable.



CONCEPTION DU FAITAGE VENTILE

Concernant la toiture, une ouverture totale au faitage est préférable à une ouverture partielle ou à un faitage fermé. Les températures intérieures sont généralement plus élevées lorsque les faitières sont fermées ou partiellement ouvertes, comparativement aux bâtiments équipés de faitières entièrement ouvertes. L'air chaud étant plus léger que l'air froid, il tend à s'accumuler sous le toit de la bergerie ; l'ouverture totale du faitage permet une meilleure évacuation de la chaleur et de l'air vicié par effet cheminée.

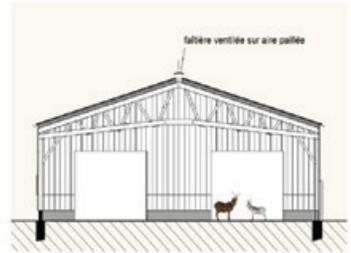


Figure 3 : coupe transversale sur bergerie avec faitage ventilé, crédits Eliette Karche

VENTILATION MECANIQUE ET BRUMISATION

Après avoir mis en œuvre toutes les solutions possibles pour limiter les rayonnements directs, indirects et optimiser la ventilation naturelle, il est possible d'envisager des solutions de ventilation mécanique qui apporteront des vitesses d'air au niveau des animaux et donc un peu de confort. Cependant, quel que soit le dispositif envisagé (ventilateur ou brasseur d'air à flux horizontal ou vertical) ; il ne faut pas sous-estimer la consommation électrique générée, ni les modalités d'installation pour optimiser leur efficacité.



Photo 5 : Brasseur à flux horizontal, crédit photo Pierre Mahistre

L'intérêt de la brumisation, quant à elle, reste limité, sauf dans des zones spécifiques comme les salles de traite ou les espaces très bien ventilés couplés à un brasseur d'air.

CONCLUSION

En conclusion, l'adaptation des bergeries aux conditions estivales passe par une série de mesures simples mais efficaces. L'orientation du bâtiment, la gestion de la lumière et des rayonnements, l'optimisation des ouvertures en façades et en toiture pour favoriser la ventilation naturelle, sont autant de leviers à actionner pour améliorer le confort des animaux et des éleveurs en été. Ces solutions permettent de limiter le recours à la ventilation mécanique et à la brumisation, tout en assurant un environnement sain et confortable pour les petits ruminants.

Rédaction

Eliette Karche, Maison Régionale de l'Élevage
Morgane Lambert, Idele
Pierre Mahistre, Agneau Soleil



GALE ET COMPAGNIE : QUELLES SOLUTIONS POUR MON TROUPEAU ?

DIAGNOSTIQUER, PREVENIR ET SOIGNER LES PARASITES EXTERNES DES OVINS

L'ENNEMIE NUMERO UN : LA GALE

Symptômes : L'acarien du nom de psoropte, provoque de fortes démangeaisons, qui débutent le plus souvent sur le dos puis s'étendent vers l'avant. Le grattage engendre une perte de la laine et l'apparition de croûtes

Diagnostic : Examen microscopique sur raclage de peau.

Transmission

Par contact direct avec des animaux infestés, mais aussi via le milieu. L'acarien responsable de la gale survit dans le milieu extérieur pendant 1 mois ! Attention des ovins peuvent être porteurs sains. Les autres animaux (chiens, chèvres), ainsi que les intervenants dans l'élevage peuvent être des vecteurs passifs !



Prévention

Mettre en place des mesures de biosécurité pour protéger son élevage lors :

- D'introduction d'animaux
- De mélange de lots
- De prêts ou d'échanges de matériels, d'utilisation de matériels ou de transports collectifs.

Traitements

Deux types de traitements possibles en fonction de la prescription du vétérinaire. Chaque cas est unique, un protocole spécifique à chaque situation doit être mis en place. Deux outils sont disponibles :

- La baignade au Sébacil : deux fois entre 10 et 14 jours d'intervalle.
- L'injection, plusieurs produits existent et la prescription du vétérinaire doit être scrupuleusement respectée.

Pour éviter les échecs de traitement il est important :

- De traiter tous les animaux simultanément
- De désinfecter le matériel et les bâtiments
- De faire un vide sanitaire dans les bâtiments et sur les pâtures d'au moins un mois.



Symptômes de la gale : Perte de laine et apparition de croûtes



EN EMBUSCADE : LES POUX ET LA TEIGNE !

Symptômes

Parfois confondus avec la Gale, les poux sont des insectes broyeur ou piqueurs alors que la teigne est un champignon microscopique. Ces deux maladies sont assez rares en ovins. Elles sont souvent saisonnières (en bergerie). La teigne est transmissible à l'homme. Les poux peuvent provoquer des démangeaisons et une perte de laine alors que la teigne va provoquer des dépilations circulaires.

Diagnostic

Observation de la toison et confirmation par examen microscopique sur raclage de peau.

Transmission

Par contact direct avec des animaux infestés.

Prévention

Mettre en place des mesures de biosécurité pour protéger son élevage lors :

- D'introduction d'animaux
- De mélange de lots

Traitements

Pour les **poux**, faire 2 traitements insecticides à 10 jours pour éliminer les lentes.

Pour la **teigne** traitement antifongique dans les cas graves, la guérison est souvent spontanée lors de la mise à l'herbe.



Symptômes de la teigne (dartses)
= dépilations circulaires



Présence de poux

LA PETITE BÊTE QUI MONTE, QUI MONTE, QUI MONTE : LES TIQUES

Symptômes

Présence d'environ 10 espèces en PACA et en pleine expansion. Les symptômes peuvent être directs : anémie et surinfection des morsures provoquant démangeaison et Myiases. Mais surtout symptômes liés à la transmission de pathogènes tels que la Piroplasmose, FièvreQ, Lyme, Ehrlichiose, Encéphalite à tique, Fièvre de Crimée-Congo...

Diagnostic

Observation attentive et régulière du troupeau pour repérer la présence des tiques (dans les flancs et sur les parties moins lainées de l'animal), et pour les maladies associées prise de sang.

Transmission : Les tiques sont présentes dans le milieu extérieur, elles grimpent sur les animaux et s'y accrochent.

Prévention : Prévention difficile voire impossible ! Eviter les parcours trop infestés au printemps et à l'automne.

Traitements : Possible mais peu efficace et toxique pour l'environnement.



Différentes sortes de tiques
accrochées près de la mamelle



DES LARVES QUI MANGENT LES BREBIS : LES MYIASES ET LES CESTRES

Symptômes

Dans le cas des Myiases on retrouve des asticots dans les plaies ou les orifices. Ces larves peuvent entrainer des dégâts considérables en pénétrant profondément dans la chair des animaux.

Dans le cas des œstres, les asticots se développent dans les sinus et peuvent provoquer du mouchage et des étouffements.

Diagnostic : Observation attentive et régulière du troupeau en période estivale.

Transmission : Dans les 2 cas ce sont des mouches qui viennent pondre sur l'animal

Prévention

Prévention difficile voire impossible ! Protéger les plaies. Pour les Myiases, possibilité d'appliquer un traitement insecticide longue action en préventif.

Traitements

Pour les Myiases traitement fastidieux mais indispensable : extraction des asticots à la pince et soins locaux.

Pour les Cestres traitements possible en cas d'infestation forte, suivre la prescription du vétérinaire.



Plaie infectée par les myiases



Asticots d'œstres dans les sinus (vu à l'autopsie)

PETITS MAIS PAS SANS RISQUE : LES MOUCHERONS

Symptômes

Les Culicoïdes et les Simulies énervent les brebis avec leurs harcèlements permanents. Ils provoquent parfois des réactions allergiques sur les zones à peau fine. Mais ils peuvent surtout être porteurs indirects de pathogènes tels que la FCO, Schmallenberg, ou la MHE !

Diagnostic

Pour les maladies associées : prise de sang.

Transmission

Les moucherons sévissent quasiment partout et leur activité est saisonnière. Ils peuvent se déplacer avec les troupeaux lors des transports, mais aussi par les courants atmosphériques. Les maladies associées sont uniquement transmises par la piqûre du moucheron vecteur.

Prévention

Prévention difficile voire impossible ! Une désinsectisation des animaux et des moyens de transport peut être parfois préconisée.

Une quarantaine doit être réalisée lors d'introduction d'animaux.

La vaccination contre la FCO peut être envisagée.



Un Culicoïde

**ET UN PETIT DERNIER POUR LA ROUTE : L'AOUTAT !****Symptômes**

Petits acariens rouges du sol dont les larves : les Aoutats, peuvent provoquer des démangeaisons et des allergies sur la peau. On les rencontre surtout en alpage et plutôt l'été, mais elles sont en expansion et très désagréables pour les humains.

Diagnostic : Présence de tâches orangées sur les animaux.

Transmission : Seulement par l'environnement.

Prévention : Impossible !

*Un Aoutat**Tâches orangées autour de l'œil d'une brebis***EN CONCLUSION**

Une multitude de parasites externes impossible à éliminer.

- Des conséquences directes ou indirectes graves pour les animaux individuellement et les troupeaux en général.
- Respecter les règles de biosécurité est le meilleur moyen de prévention (cf. fiche biosécurité <https://www.gdsfrance.org/bonnes-pratiques-de-biosecurite-en-elevage-ovine/>)
- Pour tous les traitements et pour éviter les phénomènes de résistances il faut absolument respecter les prescriptions de votre vétérinaire.
- Une baignoire mobile est à disposition en location dans certains départements, renseignez-vous auprès de votre GDS

Faites gaffe aux intro !

- Signer avant l'achat un billet de garantie conventionnelle
- Isoler les nouveaux animaux arrivant dans l'élevage
- Faire une quarantaine de minimum 21 jours
- Porter une attention particulière à l'observation des nouveaux animaux
- En cas doute contacter son vétérinaire

**La baignoire mobile ovine****Rédaction**

Eric Belleau, Florent Briand, Samuel Chalaye,
Stéphane Dutron, Lucie Urtasun, GDS de PACA
Marie Desestrets, Association Ciel d'Azur

Crédit Photo : Eric Belleau, Hubert Germain

PROTECTION DES ÉLEVAGES PORCINS EN RÉGION PACA : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ FACE À LA MENACE DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Face à la propagation de la Peste Porcine Africaine (PPA) chez nos voisins européens (Italie, Allemagne) mais aussi dans d'autres zones du monde (République Dominicaine, Haïti...), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire rappelle l'importance capitale des mesures de biosécurité pour protéger les élevages français de porcs et de sangliers.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du fait de sa proximité avec l'Italie, est particulièrement concernée par ce risque sanitaire majeur. En cas d'introduction du virus, les conséquences seraient dramatiques pour la filière avec des pertes économiques considérables.

■ Un dispositif d'accompagnement financé par l'État

Pour accompagner les éleveurs dans la mise en place de mesures efficaces de prévention, l'État a mis en place un dispositif d'accompagnement pour les élevages de porcs et de sangliers, via l'outil Pig Connect Biosécurité.

Ce dispositif prévoit un audit biosécurité entièrement financé par l'État, pour les élevages suivants :

- Élevages de porcs de rente ayant commercialisé moins de 1000 animaux en 2023,
- Élevages de sangliers.

⇒ Les éleveurs concernés ont reçu un courrier en début d'année 2025 pour les informer de cette opportunité. Ce dispositif est prévu jusqu'à fin 2025.

L'objectif est double : établir un état des lieux personnalisé et co-construire un plan d'amélioration avec le vétérinaire sanitaire de l'élevage.

Cet audit est entièrement pris en charge par le ministère et n'a pas de vocation répressive. Les élevages qui auront réalisé cet audit volontaire ne seront pas ciblés par les inspections des DDPP en 2025. De plus, aucune sanction ne sera appliquée en cas de non-conformité relevée lors d'un audit volontaire ; un plan d'action sera proposé pour rectifier les écarts. En revanche, les élevages qui n'auront pas sollicité l'audit pourraient faire l'objet de contrôles prioritaires.

■ La biosécurité : rempart essentiel contre les maladies

Il n'existe aujourd'hui aucun traitement ni vaccin efficace contre la peste porcine africaine. Les recherches menées par l'ANSES-Ploufragan (laboratoire national de référence pour la PPA) progressent mais le développement d'un vaccin sûr, efficace et stable nécessitera encore quelques années. La seule arme disponible pour les éleveurs reste l'application stricte des mesures de biosécurité.

Au-delà de la PPA, la mise en œuvre de bonnes pratiques de biosécurité permet également de limiter l'apparition ou la propagation d'autres pathologies telles que le SDRP, la maladie d'Aujeszky ou les infections respiratoires et digestives courantes en élevage.

Limiter les visites extérieures, désinfecter les véhicules et le matériel, contrôler les flux d'animaux, éviter les contacts avec la faune sauvage, sont autant de gestes qui participent à la protection des élevages.

■ **Pig Connect Biosécurité : un outil pour agir concrètement**

L'audit sera réalisé via l'outil Pig Connect Biosécurité, en collaboration avec votre vétérinaire sanitaire. Ce travail commun permet :

- D'établir un état des lieux personnalisé du niveau de biosécurité de l'élevage,
- De bâtir un plan d'action adapté à chaque situation.

Loin d'être une inspection officielle, cet audit est un accompagnement destiné à améliorer durablement la protection sanitaire des élevages.

Les données issues de cet audit seront intégrées à la base BD Porc et partagées avec :

- L'ANSP et l'association régionale sanitaire porcine (la Maison Régionale de l'Élevage),
- Le vétérinaire sanitaire de l'élevage,
- Le ministère de l'Agriculture, qui assure le financement du dispositif.

■ **Cas de PPA en France : impact pour les élevages ayant réalisé un audit biosécurité**

En cas de détection de la Peste Porcine Africaine (PPA) en France, les mesures réglementaires prévues par les autorités sanitaires s'appliqueront sur l'ensemble du territoire et dans les zones réglementées autour des foyers (zone de protection, zone de surveillance, zone réglementée supplémentaire).

Toutefois, les élevages ayant réalisé un audit biosécurité pourront bénéficier de dérogations aux interdictions de mouvements et maintenir une activité sous certaines conditions strictes.

❖ Pour les élevages ayant réalisé l'audit biosécurité : J'augmente mes chances

- d'obtenir une dérogation aux interdictions de mouvements
- de maintenir mon activité d'élevage

❖ Pour les élevages n'ayant pas réalisé l'audit biosécurité :

- Je risque un blocage des mouvements ou des mouvements plus limités pour mes porcs et pour les viandes qui en seront issues
- Je risque de perdre des débouchés commerciaux pour mes porcs

■ **Mobilisons-nous collectivement**

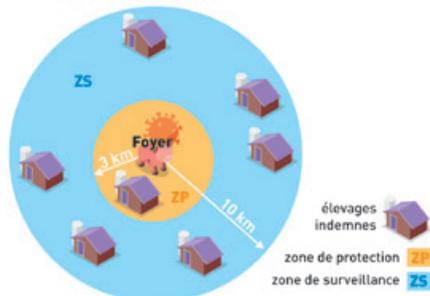
La prévention de l'introduction et de la propagation de la peste porcine africaine est l'affaire de tous. La profession porcine invite l'ensemble des éleveurs éligibles à s'engager dès à présent dans ce dispositif d'accompagnement. Réaliser cet audit, c'est faire le choix d'une filière responsable et résiliente. C'est aussi l'opportunité d'échanger avec son vétérinaire pour identifier ensemble les voies d'amélioration, dans un cadre serein et constructif.

Protéger nos élevages, c'est préserver l'avenir de la filière porcine régionale et française.

La FPA est en France ? Quelles conséquences pour mon élevage ? Mise en place de zones réglementées

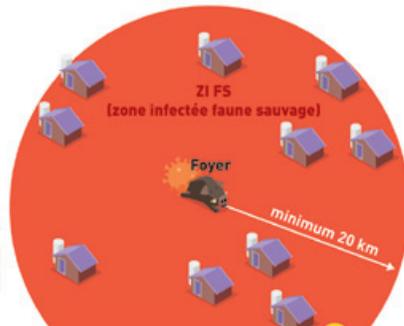
Cas 1 : FPA en élevage

Durée minimum : 3 mois



Cas 2 : FPA en faune sauvage

Durée minimum : 1 an



Mouvements d'animaux à partir et vers des élevages des zones réglementées interdits.



Dégagements possibles à cette interdiction sous conditions : application de mesures de biosécurité, contrôles en élevage de la biosécurité par un vétérinaire officiel et tests éventuels avant mouvement...

Pour vous aider, faites réaliser un audit Pig Connect Biosécurité



Audit Pig Connect BIOSÉCURITÉ

Résultat de l'audit



J'augmente mes chances :



d'obtenir une dérogation aux interdictions de mouvements



de maintenir mon activité

⚠ je risque un blocage des mouvements ou des mouvements plus limités pour mes porcs et pour les viandes qui en seront issues

⚠ je risque de perdre des débouchés commerciaux pour mes porcs



Site ANSP



Site ifip biosécurité



DEVENIR DES CHEVREUX

La production de lait et fromage de chèvre s'accompagne inévitablement par la mise-bas de chevreaux. Leur devenir est une thématique importante pour la filière, qui travaille sur les différents débouchés possibles : les chevreaux « légers », nourris au lait jusqu'à 9-11 kg de poids vif et mis en marché par l'abatteur, et les chevreaux « lourds », abattus à 18-20kg de poids vif et dont la commercialisation est gérée par les éleveurs. Diverses actualités à ce sujet ont ainsi émaillé ces derniers mois.

Un nouvel atelier d'engraissement de chevreaux légers installé à Châteauneuf de Gadagne depuis janvier 2025

L'année 2024 a été marquée par l'arrêt de l'unique et historique centre d'engraissement de chevreaux de la région en septembre. La majorité des mises-bas commençant dès le début d'année, l'ensemble des opérateurs de la filière (Maison Régionale de l'Élevage, Syndicats caprins départementaux, Brebis Lait Provence, Chambres départementales d'agriculture, ETS Ribot, INTERBEV) et les institutions régionales (Conseil Régional, DRAAF, Conseils départementaux) se sont mobilisés rapidement et en urgence afin de trouver une solution.

Un appel à candidatures a ainsi été publié et diffusé régionalement. Cela a conduit à l'installation en janvier 2025 d'un nouvel atelier d'engraissement de chevreaux légers à Châteauneuf de Gadagne, dans le Vaucluse. Il a été accompagné techniquement et économiquement par la filière afin de voir le jour en un temps très court, à temps pour les premières mises-bas de l'année.

En parallèle, un travail de recensement a été réalisé auprès des éleveurs pour connaître leurs besoins d'engraissement par date et par zone géographique. Des circuits de collecte ont ainsi été mis en place, afin de trouver une solution pour l'intégralité des éleveurs de la région. Un cahier des charges encadre le ramassage (bon état sanitaire, sachant têter, ...).

L'engraissement à la ferme de chevreaux légers a également été encouragé, afin de délester le centre d'engraissement. Cela s'est traduit notamment par la réalisation de webinaires techniques d'information à destination des éleveurs, et une organisation logistique de collecte réalisée par l'abatteur.

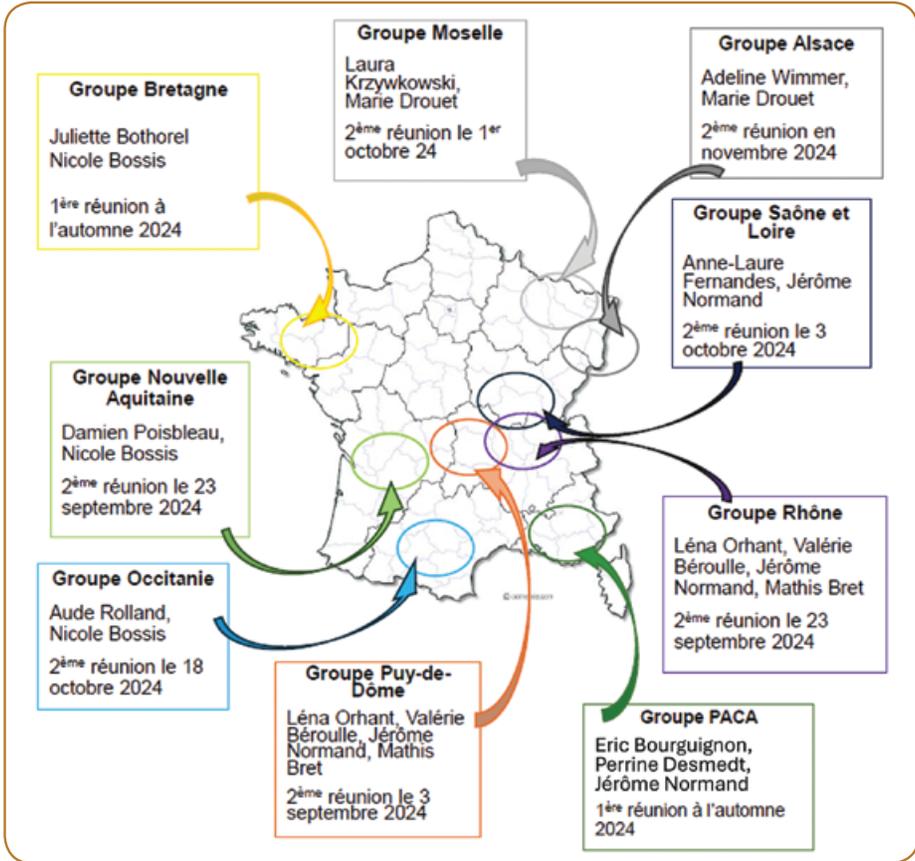


Cabri+ : Projet pluriannuel pour développer l'engraissement des chevreaux à la ferme et leur valorisation

A la suite d'un premier projet CASDAR ValCabri (2019-2022), le projet CASDAR Cabri+ vise à démultiplier les résultats obtenus sur la période 2024-2027. L'objectif est de favoriser le développement de la filière d'engraissement du chevreau à la ferme, pour améliorer sa valorisation de l'éleveur jusqu'au consommateur, tout en répondant aux attentes sociétales.

Piloté par l'IDELE, ce projet regroupe 9 groupes de travail territoriaux répartis sur toute la France (voir carte jointe). La Maison Régionale de l'Élevage est l'un des partenaires, et coanime un de ces groupes avec la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône.

La première année du projet Cabri+ s'est clôturée en fin d'année 2024. Les 9 groupes se sont réunis plusieurs fois dans leurs territoires dans l'année afin de construire des plans d'actions de démultiplication favorisant l'engraissement des chevreaux à la ferme.



Un séminaire intergroupes organisé en janvier lance la mise en œuvre de ces plans de démultiplication

Le premier séminaire intergroupes du projet Cabri+ s'est tenu les 14 et 15 janvier 2025 à la ferme expérimentale caprine du Pradel, à Mirabel (07). Il a rassemblé une quarantaine d'éleveurs et conseillers. A l'ordre du jour : présentation des actions prévues par les différents groupes territoriaux, visite de la ferme expérimentale, nombreux échanges et ateliers sur les actions à mener au niveau national par l'ensemble des groupes. Quatre ateliers d'échanges ont été conduits durant le séminaire afin de réfléchir au contenu d'actions nationales, communes à différents groupes :

- Les bases techniques de l'engraissement ;
- La rentabilité de l'engraissement ;
- L'abattage des chevreaux ;
- La promotion de la viande de chevreau.

115 actions ont été proposées par les 9 groupes territoriaux !

- Certaines actions, partagées par plusieurs groupes, seront mises en commun et travaillées par l'IDELE.
- Les autres seront mises en œuvre par les différents groupes d'ici fin 2026.
- Dans notre région, la première action a mis en avant le chevreau lors du Salon des Agricultures de Provence à Salon de Provence (13) le weekend du 6-7 juin. Des dégustations de viande de chevreau et des animations autour de cette filière ont été réalisées.

• Pour en savoir plus : <https://idele.fr/cabri-plus/>

• Eric BOURGUIGNON
• MAISON REGIONALE DE L'ELEVAGE

8^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE L'AGNEAU, MAIS PAS QUE...

Le 04 et 05 avril 2025 s'est tenue à Sisteron la 8ème édition de la Fête de l'Agneau, mais pas que L'occasion pour toute une filière d'élevage de célébrer les 30 ans du Label Rouge Agneau de Sisteron, mais également pour l'Association CESAR de mettre en avant une de ses autres marques de viande bovine, Les Excellentes.



Le vendredi 04 avril la journée réservée aux scolaires a rassemblé plus de 600 élèves des écoles de Sisteron et alentours. Cette journée a été l'occasion de mettre en avant les formations et les métiers de la fourche à la fourchette.

Un concours de Boucherie organisé par le CFA des bouchers de Digne-les-Bains en partenariat avec le Syndicat des Bouchers des Alpes-de-Haute-Provence a vu s'affronter 5 équipes de différents CFA de la Région. Chaque équipe de 2 apprentis devait découper et mettre en valeur un demi-agneau Label Rouge « Agneau de Sisteron ».



Le samedi la journée dédiée au grand public a débuté avec le passage dans la ville de Sisteron du troupeau de brebis de la famille Garcin. A leur arrivée sur l'esplanade des Marres le public était déjà arrivé en nombre pour profiter des nombreuses animations et démonstrations proposées tout au long de la journée, exposition de matériels agricoles anciens, démonstrations de tonte, de taille d'onglon, exposition de béliers rustiques et viande, marché de producteurs, animations enfants ... La Coopérative l'Agneau Soleil organisait un concours de boucherie d'agneaux Label Rouge Agneau de Sisteron.



RÉSULTATS DU CONCOURS D'AGNEAUX BOUCHERS

Mâles :

- 1er GAEC St Dominin,
- 2ème GAEC les Mayols,
- 3ème GAEC la Grande Bastide

Femelles :

- 1er SCEA le Virail,
- 2ème GAEC St Dominin,
- 3ème GAEC l'agneau des canards

Prix d'Excellence : GAEC de St Dominin pour son lot de mâles

Pour présenter au public sa marque les Excellentes, l'Association CESAR avait organisé une vente aux enchères de génisses et vaches de viande. Animée par Nicolas RESTITUTO du GIE Lauv'Lim, 8 animaux ont trouvé acquéreur auprès des nombreux bouchers présents ou ayant donné mandat d'achat avec des prix allant de 7.50 € à 12.50 € / kg carcasse à l'éleveur.

Le prix d'Excellence attribué à l'animal vendu le plus cher a été décerné au GAEC des Colombes (Freissinouse 05) avec une génisse Charolaise achetée par le magasin Super U Sisteron fidèle partenaire de la démarche.

Les animaux ont été abattus le lundi suivant la vente et proposés sur les étals à Pâques.



La démarche compte 3 abatteurs, Alpes Provence Agneaux, la Charcuterie de Thoard et l'Étal des 3 Vallées, 2 OP La Coop Bovine 04/05 et l'AEB 04/05 et 51 éleveurs engagés. En 2024, 211 animaux ont été « certifiés » dans la démarche soit le double par rapport à 2023.

La journée s'est clôturée par le traditionnel défilé des enfants.



- **Remise des prix éleveurs meilleur taux de labélisation 2024 :**
 - 1^{er} GAEC des Clos (Moulès) 96%,
 - 2^{ème} GAEC de Toulourenq 93% (Sorbiers)
ex aequo avec GAEC de l'Hubac (Selonnet)
 - 3^{ème} GAEC l'Agneau des Canards 92%
(La Bastide des Jourdans)
ex-aequo avec EARL de l'Edelweiss (Devoluy)
- **Remise des prix Boucher de l'année 2024 :**
 - 1^{er} Boucherie du Marché (Ste Maxime),
 - 2^{ème} Boucherie Beltrando (La Colle sur Loup),
 - 3^{ème} Boucherie Joffrey (Sisteron)

Cécile RICHAUD
ASSOCIATION CESAR
Crédit photos : Thibault VERGOZ

SÉMINAIRE FINAL DU PROJET VIAND'ALP : UN BILAN ENRICHISSANT DES 3 DERNIÈRES ANNÉES SUR LES FILIÈRES VIANDE DU MASSIF ALPIN

Le 6 février 2025, le séminaire final du projet Viand'Alp 2022-2024 a réuni près de 70 participants dans les locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) Formation à Gap (Hautes-Alpes) autour des enjeux et perspectives des filières viande du massif alpin. Cet événement a offert un moment d'échange et de réflexion sur les évolutions des abattoirs du territoire, les débouchés de la viande alpine en restauration collective, ainsi que les stratégies de valorisation à adopter pour les années à venir.



Le projet Viand'Alp a été financé par la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA), et a permis de mettre en lumière des solutions concrètes pour renforcer les circuits courts et promouvoir la viande alpine de qualité. Ce projet coordonné par la Maison Régionale de l'Élevage PACA et le Suaci Montagn'Alpes, regroupe des Chambres d'Agriculture, des services pastoraux et d'autres organisations ou associations d'éleveurs (CERPAM, FAI, Association CESAR, Echanges Paysans, INTERBEV PACA-Corse).

Au cours de la journée, les acteurs du secteur – éleveurs, professionnels de la viande, collectivités, services de l'Etat, représentant des abattoirs, etc. – ont pu partager leurs expériences et échanger sur les questions majeures qui touchent la filière. Parmi les sujets clés abordés, la réflexion sur les abattoirs locaux a permis d'identifier les défis à relever pour maintenir une activité durable tout en répondant aux besoins de qualité et de proximité des consommateurs.

Visite des cuisines de la CMA de Gap avant de se retrouver en salle pour les échanges.



Le séminaire a également mis en lumière les perspectives de développement de la viande alpine dans le secteur de la restauration collective, un marché en pleine expansion qui représente un levier important pour la valorisation des produits locaux. Enfin, l'accent a été mis sur les Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et les marques territoriales comme des leviers essentiels pour garantir une meilleure visibilité et reconnaissance des viandes alpines sur le marché.

Ce séminaire ouvre la voie à des perspectives de travail locales, régionales, alpines voire avec d'autres massifs.

L'équipe de la CMA Formation de Gap avait organisé une visite des locaux pour présenter les métiers de la filière viande aux participants du séminaire, un temps fort apprécié des participants.

Les étudiants de la CMA Formation ont également été à l'honneur durant cet événement en préparant l'ensemble du buffet, mettant en valeur leur savoir-faire et contribuant à la mise en avant de la viande alpine à travers des recettes savoureuses et créatives.

Pour en savoir plus sur le projet & l'ensemble des partenaires impliqués :

<https://agriculture-alpes.fr/evenement/seminaire-final-viandalp-2022-2024/>

Floriane DI FRANCO

Suaci Montagn'Alpes

Apolline LLORCA

Maison Régionale de l'Élevage

Animatrices et coordinatrices du programme Viand'Alp

POINT DE VIGILANCE : LA FIEVRE APHTEUSE

La fièvre aphteuse (FA) est l'une des maladies animales très contagieuses. Elle peut toucher les bovins, ovins, caprins et porcins. Les conséquences de la fièvre aphteuse sont dramatiques pour les élevages comme pour l'économie agricole nationale : interdiction des mouvements d'animaux, abattages massifs, fermeture des frontières, perte des marchés d'exportation...

■ Le risque d'introduction en France est réel

La FA circule activement dans plusieurs pays et peut pénétrer sur notre territoire par :

- Le contact avec des animaux infectés,
- L'introduction illégale ou accidentelle d'animaux porteurs,
- L'utilisation de restes alimentaires contaminés,
- La contamination indirecte par des personnes, des véhicules ou du matériel venant de zones touchées.

■ La propagation est extrêmement rapide

Une fois introduite, la maladie peut se diffuser en quelques heures d'un élevage à un autre.

❖ La clé pour contenir la maladie : une détection précoce

Pour cela, chaque éleveur, chaque intervenant doit rester extrêmement vigilant :

- Surveillez quotidiennement vos animaux,
- Signalez immédiatement toute suspicion à votre vétérinaire,
- Respectez rigoureusement les règles de biosécurité.

La vigilance de tous est essentielle pour protéger les animaux, les exploitations et les filières d'élevage.

VIGILANCE FIEVRE APHTEUSE
Eleveurs de porcs

Signes cliniques

- Fièvre
- Perte d'appétit
- Boiterie : les porcs « marchent sur des aiguilles » ou ont des difficultés à se lever (les porcs restent assis par exemple).

Présence d'aphtes (vésicules puis ulcères) sur les zones au-dessus des onglons, sur la mamelle, le groin, dans la bouche, pouvant entraîner une hypersalivation (l'animal bave)

Mortalité sur les porcelets allaités.

A noter : généralement peu de mortalité chez les adultes.

SI VOUS CONSTATEZ CES SIGNES CLINIQUES, CONTACTEZ SANS DÉLAI VOTRE VÉTÉRINAIRE !

La fièvre aphteuse est la maladie virale du bétail la plus contagieuse. Elle peut toucher, entre autres, les porcs et les ruminants. Ses conséquences sur les élevages et sur l'économie agricole d'un pays sont catastrophiques. La fièvre aphteuse n'est pas transmissible à l'Homme.

La France est officiellement indemne de fièvre aphteuse mais la maladie est présente dans plusieurs régions du monde et se propage.

Les modes d'introduction de la maladie sont nombreux :

- par contact avec des animaux contaminés ;
- par distribution à des porcs de restes alimentaires ;
- par introduction d'animaux a priori « sains », illégalement ou en provenance d'un pays n'ayant pas encore déclaré la présence de la maladie ;
- par passage dans l'élevage de personnes, de matériel ou de véhicules ayant transité dans des élevages contaminés.

Aujourd'hui plus que jamais, la mise en place, le respect des règles de biosécurité et la sécurité sanitaire des élevages sont essentiels pour préserver la pérennité de nos filières d'élevage.

La fièvre aphteuse en résumé

pour les éleveurs de bovins, ovins, caprins et porcins

La fièvre aphteuse (FA) est la maladie la plus contagieuse connue, ses conséquences sur les cheptels et sur l'économie agricole d'un pays sont catastrophiques (en 2001 : 12,5 milliards d'euros en Grande-Bretagne en 765 millions d'euros en France), en particulier suite à la fermeture des frontières.

Le risque d'introduction de la FA en France est réel :

→ La maladie est présente à plusieurs endroits dans le monde et se propage.
→ Les modes d'introduction de la maladie sont nombreux et variés :

- par contact avec des animaux contaminés ;
- par distribution à des porcs de restes alimentaires (c'est ce qui est arrivé au Royaume Uni en 2001) ;
- par introduction d'animaux a priori «sains», illégalement ou en provenance d'un pays n'ayant

pas encore déclaré la présence de la maladie ; en particulier de moutons ou de chèvres qui peuvent être contaminés sans exprimer clairement la maladie ;
- par passage dans l'élevage de personnes ou véhicules ayant transité dans des élevages contaminés.

→ Etant donné que la contagion est extrêmement rapide, la détection précoce de la maladie est le meilleur moyen d'endiguer sa diffusion.

➤➤ **IL FAUT DONC UNE DETECTION LA PLUS PRECOCE POSSIBLE**

VOUS AVEZ UN ROLE ACTIF ET CRUCIAL A JOUER POUR LA SECURITE DE TOUS

Tous les animaux bi-ongulés sont sensibles à la FA mais expriment différemment la maladie. Les **bovins** expriment très bien les symptômes, les **petits ruminants** beaucoup moins. Quant aux **porcins**, ils présentent des symptômes mais, surtout, ils multiplient et excrètent de très grandes quantités de virus. En raison de la **forte contagiosité de la FA**, il est très probable que **plusieurs animaux d'un même groupe soient atteints simultanément** et que des **symptômes** apparaissent **chez d'autres peu de temps après**. Les ongulés sauvages sont sensibles au virus, mais dans une moindre mesure que les animaux domestiques.

Les signes cliniques qui doivent faire penser à la FA

- | | |
|--------------------------|---|
| ▷ salivation et boiterie | ▷ fièvre |
| ▷ abattement | ▷ pertes des onglons ou ulcères |
| ▷ douleur à la traite | ▷ aphtes (bouches/groins, trayons, pieds) |

ils bavent,
ils boitent : et si
c'était la FA ?
j'appelle sans délai
mon véto !

QUE SE PASSE-T-IL SI VOTRE VÉTÉRINAIRE CONSTATE DES LÉS ÉVOCATRICES DE FIÈVRE APHTEUSE DANS VOTRE ÉLEVAGE ?

Votre vétérinaire alerte sans délai la DD (ETS) PP.

A l'aide des commémoratifs du vétérinaire accompagnés éventuellement de photos, le DD (ETS) PP évalue en urgence la probabilité que ce soit effectivement la FA. Elle contacte pour cela des experts en FA de l'ANSES qui assurent une permanence téléphonique.

En attendant cette validation (quelques heures), des consignes de prévention vous sont données.

⇨ Si les experts et la DD (ETS) PP pensent que ce n'est pas de la FA, aucune action n'est entreprise. La DD (ETS) PP en informe à son tour.

⇨ Si les experts et la DD (ETS) PP pensent que c'est de la FA, un arrêté préfectoral de mise sous surveillance (APMS) est pris et impose de mettre en œuvre des mesures qui éviteront la diffusion de la maladie :

- le blocage de l'exploitation (pas d'entrée ni de sortie d'animaux, de produits animaux ou de matériels, ni intervenants) ;
- le recensement des animaux de l'exploitation ;
- le recueil d'informations pour évaluer la situation.

Des prélèvements sont réalisés et envoyés en urgence au laboratoire (l'Etat prend en charge le coût des analyses et des prélèvements). Les résultats sont obtenus en moins de 48 heures.

⇨ Si les résultats sont favorables et qu'aucun autre élément ne permet de suspecter la maladie, la suspicion est levée.

⇨ Si les résultats sont défavorables, la suspicion est confirmée. Un arrêté préfectoral portant déclaration d'infection (APD) est pris, il impose (et prend en charge) dans votre élevage :

- la réalisation d'un enquête épidémiologique (recherche de l'origine possible de l'infection et de l'éventuelle diffusion vers d'autres élevages) ;
- l'abattage de tous les animaux sensibles et leur indemnisation par l'Etat ;
- le nettoyage et la désinfection.

Des mesures sur les autres élevages de la zone sont également prises.

CES MESURES SONT ESSENTIELLES POUR ENDIGUER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE CETTE MALADIE ET POUR PROTEGER VOS VOISINS, LA FILIÈRE ET LE RESTE DU TERRITOIRE



Nathalie ESPIÉ - Chargée de Mission Filière porcine à la Maison Régionale de l'Élevage



SANITAIRE PORC : RÉSEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE DES VIRUS INFLUENZA A CHEZ LE PORC

En 2009, suite à la pandémie due à un nouveau virus influenza A (H1N1) incluant des gènes issus de plusieurs virus influenza porcins, l'OIE (organisation mondiale de la santé animale), la FAO (Food and Agriculture Organization) et l'OMS (organisation mondiale de la santé) ont appelé à un renforcement de la surveillance épidémiologique des virus influenza circulant chez le porc. En 2011, un dispositif national de surveillance des virus influenza de type A chez le porc en France métropolitaine a été créé dans le but d'approcher la diversité et la dynamique de ces virus sur ce territoire (il prendra le nom de Résavip en 2013).

La DGAL et la Coopération agricole sont co-gestionnaires de ce dispositif qui est animé et coordonné au niveau national par la Coopération agricole. Le niveau régional PACA est réalisé par la Section Porcine de la MRE.

Bulletin d'Information National Annuel 2024

Le Rapport annuel de Résavip 2024 vient d'être publié, il s'agit d'une **synthèse des résultats des prélèvements** réalisées, analysés et relayés par les différents acteurs du réseau.

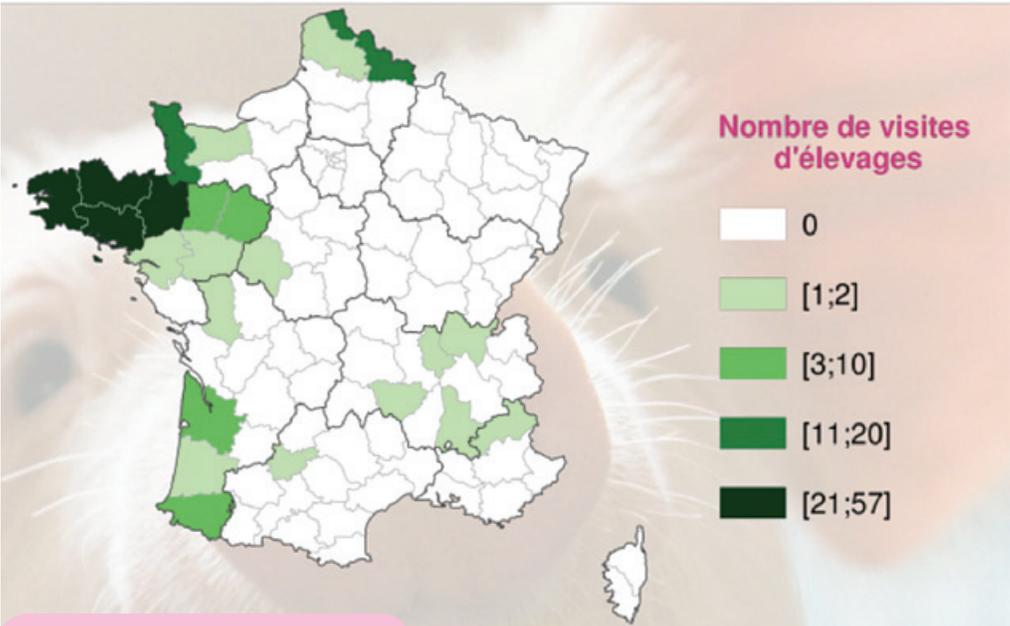
La population porcine surveillée en 2024 avait des caractéristiques similaires aux populations surveillées depuis 2013. Des signes cliniques d'allure grippale ont été observés chez les animaux de toutes les catégories, dans tous les types d'élevage excepté en élevage de type Post Sevrer, et tout au long de l'année.

L'infection par un virus grippal a été détectée dans 38% des cas investigués tout au long de l'année.

232 visites d'élevages en 2024 (282 en 2023) réalisées dans 23 départements

La surveillance événementielle proposée par Résavip permet d'approcher la diversité et la dynamique des virus influenza A circulant chez le porc en France métropolitaine.

→ 9 régions et 23 départements



■ RAPPEL :

Les virus influenza porcins sont des agents à potentiel zoonotique, c'est-à-dire qu'ils peuvent se transmettre du porc à l'être humain. Inversement, l'Homme peut transmettre les virus de la grippe saisonnière au porc. Lorsque le porc est infecté simultanément par deux virus influenza de type A différents, ces virus peuvent échanger des segments génomiques (c'est ce que l'on appelle le réassortiment génétique) et on peut voir émerger de nouveaux virus dits réassortants.

Il convient donc de limiter les échanges de virus influenza de type A entre les espèces porcine et humaine. Les équipements de protection individuelle, la vaccination contre la grippe saisonnière des personnes travaillant au contact des animaux, et la conduite à tenir en cas de syndrome grippal chez ces personnes ont fait l'objet de communications par les acteurs de la santé publique.

Pour en savoir plus :

- Protection individuelle des intervenants dans les élevages de porcs (plateforme-esa.fr)
- Virus - Vaccination contre la grippe saisonnière : la campagne est prolongée jusqu'au 28 février ServicePublic.fr,
- Comment agir face aux gripes aviaire et porcine (plateforme-esa.fr)

Nathalie ESPIÉ - Chargée de Mission Filière porcine
à la Maison Régionale de l'Élevage

JOURNÉE TECHNIQUE ÉQUINE : LE PASTORALISME DANS LES ÉLEVAGES ÉQUINS

Le jeudi 17 avril 2025, une journée technique équine s'est tenue à Beynes (04), dans le cadre de la GIEE « Cheval d'endurance ». Organisée par la Maison Régionale de l'Élevage (MRE), cette journée avait pour thème le pastoralisme dans les élevages équins. L'objectif : valoriser les ressources naturelles disponibles à travers une meilleure gestion du pâturage, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets et des outils techniques.

L'OUTIL STRATPASTO

Développé par le CERPAM, StratPasto est un outil d'accompagnement destiné à analyser les systèmes pastoraux.

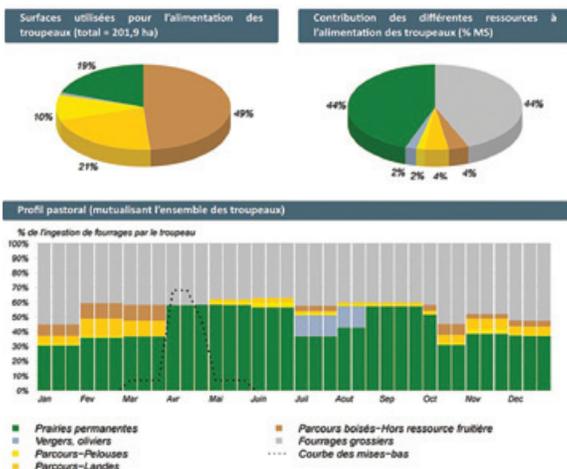
Il permet de visualiser l'organisation des surfaces, d'identifier les ressources utilisées, d'évaluer la part du pâturage dans l'alimentation et de calculer l'autonomie alimentaire des élevages.

Son approche graphique facilite les échanges entre conseillers et éleveurs, en mettant en évidence les marges de progrès possibles.

Nous avons été chaleureusement accueillis à la mairie de Beynes par Sylvain Flores, éleveur de chevaux arabes d'endurance au sein de l'élevage El Indalo et membre actif du GIEE.

Des diagnostics pour mieux connaître son système

La matinée a débuté par la restitution de trois diagnostics pastoraux réalisés en août 2024 dans des élevages équins de la région, à l'aide de l'outil StratPasto. Ces diagnostics visaient à caractériser les systèmes d'alimentation des exploitations, à établir des références, mais aussi à accompagner les éleveurs dans l'analyse de leur autonomie fourragère.



Les résultats mettent en lumière la diversité des systèmes rencontrés dans la région, tant au niveau des races élevées, de leur utilisation, que des modes de conduite.

Si les systèmes pâturants sont présents (avec une part du pâturage dans l'alimentation variant de 39 % à 89 %), la contribution réelle des surfaces pastorales reste souvent modeste (16 % à 20 %), traduisant une forte dépendance aux apports de foin (entre 11 % et 61 % selon les élevages). L'autonomie alimentaire est également très variable, oscillant de 31 % à 250 %.

La surface pastorale s'élève à 1,92 ha/UGB en moyenne.

Les parcours sont utilisés presque toute l'année, en association avec des prairies permanentes, cela permet de faire profiter les animaux de surfaces supplémentaires en laissant de temps de repos aux surfaces pour la repousse de l'herbe.

Les retours des éleveurs montrent que les équins pâturent peu les ligneux : les jeunes pousses et les bourgeons sont bien consommés lorsqu'ils sont à hauteur de tête, mais l'herbe reste l'aliment privilégié. D'autres freins à l'usage des parcours ont également été évoqués : difficulté d'accès aux surfaces, prédation sur les jeunes et adultes, et nécessité de proximité pour assurer la surveillance du troupeau.

Sur le terrain, des pratiques inspirantes

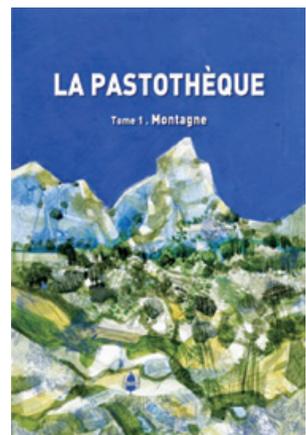
Profitant d'une éclaircie, les participants ont ensuite visité les parcours de l'élevage El Indalo. Sylvain Flores y élève ses chevaux en troupeau et en plein air toute l'année. D'octobre à mai, ses juments et leurs jeunes vivent sur un parc de 20 hectares, composé d'une mosaïque paysagère riche. De mai à octobre, le troupeau est transféré en alpage, où les poulains nés au printemps partent en estive peu après leur naissance.



Des outils pour aller plus loin

L'après-midi a été consacrée à l'intervention de Claire Jouannaux (CERPAM), qui a rappelé les fondamentaux de la gestion pastorale : valorisation des repousses, gestion des temps de pâturage, adaptation à la ressource... Elle a également présenté les outils développés par le CERPAM pour accompagner les éleveurs dans cette démarche, comme la Pastothèque et la grille de prélèvement des ressources. Ces supports visent à mieux planifier et adapter l'utilisation des surfaces, en tenant compte des besoins du troupeau et du fonctionnement écologique des milieux.

La Pastothèque est un outil composé de deux tomes : l'un consacré aux milieux pastoraux de montagne, l'autre aux milieux méditerranéens. Elle a été élaborée par les services pastoraux, en collaboration avec des chercheurs. Son objectif est de proposer une typologie commune des milieux utilisés pour le pâturage. Chaque type de milieu y est décrit de manière précise : ses caractéristiques, les ressources alimentaires qu'il peut offrir pour les troupeaux, et les fonctions écologiques qu'il remplit. La Pastothèque met également en lumière la façon dont ces milieux réagissent aux variations climatiques. Elle vise ainsi à fournir aux éleveurs, aux bergers et aux professionnels du pastoralisme des repères concrets pour mieux comprendre leur environnement et adapter leurs pratiques face aux effets du changement climatique.



La grille de prélèvement des ressources :

Dans le cadre d'Equiparcours, une grille de prélèvement spécifique aux équins a été développée. Cet outil s'appuie sur une grille initialement conçue pour les ovins par le CERPAM, mais adaptée aux particularités comportementales et physiologiques des chevaux. Cette grille a été construite à partir de l'observation de trois parcs pâturés par des chevaux, présentant des niveaux de prélèvement contrastés.

C'est un outil d'aide à la décision qui permet aux éleveurs équins de :

- Evaluer objectivement l'intensité du pâturage sur leurs parcours,
- Adapter le chargement et le temps de présence des animaux, en fonction de la ressource disponible,
- Éviter la sous- ou sur-exploitation des milieux pastoraux,
- Favoriser une bonne repousse de la végétation et prévenir l'embroussaillage ou la dégradation du milieu.

Encore en phase de test, cette grille représente une avancée importante pour le pilotage du pâturage équin.

Note	Indicateurs		illustrations
	indicateurs visuels	prélèvement quantitatif global de la ressource	
1/5	Traces de prélèvements épars sur l'herbe ou sur le feuillage. L'observateur devra être très attentif pour trouver des coupures de dents.	<20%	
2/5	Prélèvement du tapis herbacées de manière très partielles et hétérogènes selon la préférence des animaux. Ce qui est préféré est prélevé et le reste est totalement délaissé.	20% à 40%	
3/5	Prélèvement du tapis herbacées de manière très partielles et hétérogènes selon la préférence des animaux. Ce qui est préféré est prélevé et le reste est assez largement délaissé. Les feuillages d'essences non épineuses peuvent être largement consommés.	40% à 60%	
4/5	Le tapis herbacées est largement consommé mais les refus sont nombreux, notamment pour le stock sur pied sec. Les feuillages d'arbres et arbustes sont très largement consommés.	60% à 80%	
5/5	Le tapis herbacées est consommé de manière uniforme, quelque soit le type de plante comestible. Il n'y a pratiquement plus de stock sur pied sec. Ne subsiste que des refus au niveau des crottins. Les feuillages d'arbres et arbustes sont en très grande majorité consommés.	80% à 100%	
Surpâturage	Les plantes sont abruties au ras du collet voire en dessous du collet ou du plateau de tallage, voire en dessous. Par endroit les olantes sont déchaussées.	Non renouvellement de la ressource	



CHRONIQUE OVINE DU SUD-EST : ET SI VOUS VISUALISIEZ VOTRE FUTUR BÂTIMENT ?



Quand il s'agit de construire, rénover, adapter l'existant, il faut pouvoir se projeter :

- Se projeter dans le temps : un bâtiment (et même les travaux sur de l'existant) ne s'amortit pas comme un outil de fenaison. Il verra passer plusieurs générations et peut-être plusieurs productions différentes. Il faut donc à la conception du bâtiment imaginer ses fonctionnalités pour le projet présent. Mais il faut aussi envisager des évolutions multiples (mettre des chèvres à la place des brebis, faire un agrandissement, ajouter une salle de traite, faire du dessaisonnement, etc.) dans un contexte d'élevage qui change (climat, main d'œuvre, etc).
- Se projeter financièrement : concrètement penser à toutes les charges pour budgétiser le projet et ne rien oublier. Pour un bâtiment neuf, on peut oublier les quelques claies pour recouper des lots, ou les abreuvoirs du lot d'agneau qui viennent derrière les gros postes de charges de gros et second œuvre. Cependant les « petits équipements » ont un certain coût à intégrer dans votre plan de financement.
- Se projeter dans l'espace : malheureusement il n'y a pas d'aménagement de bâtiment clef en main. Selon les races d'animaux, leur comportement, l'organisation de travail de l'éleveur, la ration distribuée et beaucoup d'autres facteurs, les équipements intérieurs et donc les dimensions des différentes zones (aires paillées, stockage,...) vont varier.

La bergerie 3D

Afin d'imaginer plus concrètement son projet, les partenaires du programme Inn'ovin ont mis au point un petit logiciel de simulations 3D pour créer votre aménagement intérieur de bergerie.

C'est un outil simple à utiliser à condition d'avoir un bon réseau internet et une souris d'ordinateur.

En quelques clics, vous êtes architecte d'intérieur et pourrez facilement lister le matériel dont vous avez besoin. En effet, le logiciel a repris plusieurs équipements possibles pour aménager une bergerie. La liste est non exhaustive donc n'hésitez pas à consulter des sites marchands ou des comparatifs de produits faits par des organismes techniques pour connaître toutes les possibilités. Mais l'essentiel est là et il vous permet surtout d'appréhender l'espace, de regarder si avec les côtes du bâtiment vous avez la place de loger X animaux. Le logiciel vous fournira même un fichier des éléments que vous avez utilisés pour l'aménagement afin de faire faire des devis chez les vendeurs de matériel.

Ce logiciel vous permet d'avoir un support ! Cela rend plus facile les échanges si vous êtes plusieurs sur le projet, et si vous consultez des personnes extérieures pour avoir des conseils et des chiffres.

Tous les outils d'Equip'Innovin dont la « Bergerie 3D » : <https://idele.fr/equipinnovin>

Auteur : Manon KRAVTCHENKO - Agneau Soleil
Coordinateur des chroniques ovines : Rémi Leconte – MRE



CHRONIQUE OVINE DU SUD-EST : LES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AUX SERVICES DE TOUS



Vous en avez marre de perdre du temps dans la surveillance de vos animaux ? Et si vous pouviez surveiller vos animaux depuis votre smartphone ou de votre ordinateur. C'est tout l'intérêt des caméras de surveillance !

Nous avons essayé plusieurs modèles et marques dans différents contextes (tests faits dans le cadre du projet PACAPIT qui étudie des innovations pour améliorer le travail de l'éleveur).

- En bergerie... la caméra est souvent utilisée pour diminuer la pénibilité de la surveillance lors de périodes d'agnelage. L'éleveur regarde sur son téléphone/ordinateur et ne se déplace à la bergerie que s'il y a besoin. Certaines caméras sont équipées de la vision nocturne.
- Au pâturage... les raisons d'utiliser des caméras peuvent être multiples : surveillance d'une cuve d'eau, surveillance de chien de protection, surveillance d'un lot éloigné.

Un outil accessible

Pour utiliser une caméra, pas besoin d'être un geek : les interfaces sont souvent faciles d'utilisation. Avec la diversité de marque et de modèle il existe forcément une caméra adaptée à votre budget et votre besoin.

Quelques points de vigilances

En savoir plus !

• Dans le cadre du projet PACAPIT nous avons réalisé plusieurs fiches techniques sur les nouvelles technologies. Elles se trouvent toutes sur le site de la MRE : <https://mrepaca.fr/pacapit/>

Avant d'investir, il faut vérifier l'accès internet du lieu où vous utiliserez votre caméra (filaire, WiFi ou micro sim 4G).

Au moment de l'installation, soyez vigilants à choisir la position qui vous épargnera le plus d'angles morts. Pour limiter les zones non couvertes, vous pouvez en installer plusieurs ou installer des rails.

Auteur : Justine CAVALLO - Maison Régionale de l'Élevage
Coordinateur des chroniques ovines : Rémi Leconte – MRE



CHRONIQUE OVINE DU SUD-EST : COMMENT RÉALISER UN EFFET BÉLIER EFFICACE ?

Contexte :

La saisonnalité de la reproduction chez les ovins est une contrainte forte pour les éleveurs. Même pour les races peu saisonnées comme la plupart des races méditerranéennes, le printemps est une période peu propice à la reproduction.

En utilisant l'effet bélier, il est possible de déclencher et de grouper les chaleurs des brebis qui ne sont pas en cycle sexuel. Cet effet bélier peut permettre également de grouper les accouplements et donc les mise-bas, ce qui facilite la surveillance des agnelages et la constitution de lots homogènes d'engraissement, et d'améliorer la fertilité du troupeau lorsque la période de lutte de printemps est de courte durée.

L'effet bélier :

C'est une méthode naturelle et économique d'induction et de groupage des chaleurs, qui consiste à introduire un bélier dans un troupeau de brebis en état d'anœstrus saisonnier après un temps de séparation d'au moins un mois.

Les modalités de mise en place de l'effet bélier sont parfois variables d'un élevage à l'autre avec des résultats contrastés. Dans le cadre du projet SIROP **trois modalités de réalisation de l'effet bélier ont été testées.**

L'expérimentation a été réalisée 2 années, en race Mérinos d'Arles au Domaine du Merle et en race Préalpes du Sud sur la ferme de Carmejane. Pour chaque essai, trois lots de 30 brebis ont été constitués, et 3 modes d'effet béliers sur lutte de printemps ont été comparés :

- Lot « vasecto » : Deux **béliers vasectomisés** sont intégrés dans le lot 14 jours avant la mise en lutte. Ensuite, la lutte est assurée par 2 béliers entiers et dure entre 35 et 40j.
- Lot « entiers » : Deux **béliers entiers** sont introduits dans le lot sans effet bélier préalable, la durée de lutte est identique (35 à 40j).
- Lot « case » : Deux **béliers entiers** sont placés **dans une case** voisine mais pas en contact direct d'un lot de brebis pendant 14 j avant la mise en lutte. Ces 2 béliers sont ensuite introduits dans le lot pour une lutte de durée de 35 à 40j.

Trois résultats ont été observés :

- La cyclicité à contre saison et la réponse à l'effet bélier sont variables (race, année, ...) avec une meilleure réponse à l'effet bélier chez les Mérinos que chez les Préalpes du Sud.
- La réponse à l'effet bélier est moins bonne avec les béliers en case.
- L'agnelage est plus groupé avec les lots « vasecto » et « case » qu'avec le lot « entiers ».



Plus d'infos :

- Fiche « L'effet bélier pour grouper ses agnelages » :

<https://mrepaca.fr/effet-belier-pour-grouper-ses-agnelages/>

- Article scientifique « Modalités de présence des mâles dans les pratiques de reproduction en élevages ovins allaitants pastoraux du sud-est de la France »

(Ce travail a été financé par le programme France AgriMer, Projet SIROP) :

<http://www.journees3r.fr/spip.php?article4696>

En conclusion

Le contact direct mâle/femelle n'est pas impératif mais améliore nettement la réponse, l'introduction directe de béliers entiers est efficace pour dessaisonner les brebis mais rallonge la durée de l'agnelage et l'introduction de béliers vasectomisés pendant 14j avant le début de la lutte donne les meilleurs résultats d'induction et de groupage des chaleurs.

La modalité de réalisation de l'effet bélier à mettre en place dépendra donc des objectifs des éleveurs. Si l'objectif est de réaliser une reproduction à contre saison, l'introduction directe de béliers entiers peut être intéressante car cela permet de déclencher les chaleurs des brebis et d'avoir de bons résultats de reproduction sans avoir les coûts d'entretien de béliers vasectomisés supplémentaires. Par contre, si l'objectif est d'avoir en plus un regroupement des agnelages, pour faciliter le travail à l'agnelage et la conduite de l'alimentation, l'utilisation de béliers vasectomisés est la meilleure solution.

Auteurs : Nathalie DEBUS - INRAE Montpellier
Pierre Guillaume GRISOT - Idèle

Coordinateur des chroniques ovines : Rémi Leconte – MRE

VERS UNE GLACE ITALIENNE FERMIÈRE : DES EXPÉRIMENTATIONS PROMETTEUSES

La demande des producteurs du massif alpin pour développer la maîtrise de la glace à l'italienne fabriquée à la ferme est en pleine expansion. Afin d'accompagner cette évolution, la Maison Régionale de l'Élevage (MRE) a sollicité Actalia – Centre de Carmejane pour conduire une série d'expérimentations pour formuler des recettes adaptées et simplifiées.

Contexte et ambitions

Produire une glace à l'italienne à la ferme, c'est viser une fabrication plus simple, moins coûteuse, tout en maîtrisant la composition. L'objectif du projet était de permettre aux producteurs de créer leur propre mix, avec une réduction significative d'ingrédients industriels, et en adaptant la production à une vente directe.

Une démarche expérimentale rigoureuse

Les essais ont été réalisés en plusieurs étapes :

- Caractérisation des glaces existantes : en étudiant les produits artisanaux et commerciaux, les attentes des consommateurs ont été mises en évidence : un goût de lait marqué, une texture légère, peu sucrée, et une sensation fondante en bouche.
- Développement de recettes : plusieurs formulations ont été testées en atelier expérimental à partir de lait de vache, de chèvre et de brebis.
- Analyses techniques et sensorielles : chaque recette a été évaluée pour sa texture, son goût, son foisonnement (volume d'air incorporé) et sa qualité microbiologique.

Résultats clés

Optimiser la recette de base

Les premières recettes, simples (lait + sucre), ont montré des limites importantes : texture sableuse, goût de lait faible, et difficulté à



obtenir une glace légère. L'ajout maîtrisé de matières grasses puis de poudre de lait a permis d'améliorer progressivement la texture et le goût.

La formulation la plus aboutie a permis d'atteindre une glace :

- Aérée et légère grâce à un taux de foisonnement élevé,
- Crémeuse, avec une texture lisse,
- Agréable en bouche, avec un goût lacté bien présent sans excès de sucre.

Cette recette a été retenue comme **base de référence** pour la production à la ferme.

Ingrédient	Pourcentage
Lait	71.7%
Crème 30%	11.5%
Poudre de lait 0%	2.5%
Saccharose (Sucre)	14.3%

Paramètres Physico-Chimiques idéaux :

Paramètres	Pourcentage
MG	6.0%
ESDL	9.7%
PS	15.1%
EST	30.0%

Adaptation selon les types de lait

Chaque type de lait impose ainsi des ajustements précis pour obtenir un résultat optimal.

Pour le **lait de chèvre**, un enrichissement en crème a permis d'améliorer la texture, la rendant plus onctueuse et moins sableuse.

Pour le **lait de brebis**, naturellement plus riche, il a été nécessaire d'ajuster la concentration en matières grasses pour éviter la formation de cristaux et garantir une bonne texture fondante.

Enjeux pour l'avenir

Ces résultats ouvrent la voie à une réelle opportunité de diversification pour les producteurs fermiers :

- **Des recettes simples et adaptées à leur lait,**
- **Une qualité sensorielle répondant aux attentes des consommateurs,**

La glace à l'italienne fabriquée à la ferme est ainsi en passe de devenir une nouvelle vitrine du savoir-faire fermier local, alliant authenticité et gourmandise.

De nouvelles pistes sont encore à explorer pour affiner les recettes selon les spécificités de chaque élevage et valoriser au mieux les laits régionaux.



PROJET ALCOTRA TRANSFORMATION

Le 11 et 12 mars derniers, la Maison Régionale de l'Élevage (MRE) et Actalia ont accueilli, à Digne-les-Bains, AgenForm (école Italienne, chef de file), et les deux écoles agricoles partenaires du projet : le lycée agricole de Contamine-sur-Arve et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et de la Viande (ENILV) de la Roche-sur-Foron. L'objectif de cette rencontre était de communiquer sur l'état d'avancement des objectifs fixés.

La MRE débutera en mai la construction de son module de formation à distance sur le thème de la valorisation des chevreaux à la ferme. De plus, la collaboration avec Actalia permettra l'installation du logiciel de gestion administrative de la formation d'ici fin juin.

Plusieurs échanges de formateurs auront lieu durant l'année 2025. Notamment, notre collaboratrice Margaux, se rendra en août à l'alpage du lycée agricole de Contamine-sur-Arve dans le but de découvrir l'élaboration des produits laitiers savoyards et en octobre à Agenform, pour suivre une formation sur la conception de produits carnés italiens.



LA FORMATION

En 2024, la MRE a organisé plusieurs formations: Génétique ovine, Biosécurité dans les élevages de porcs, Bien-être animal, chiens de protection, transformation de la viande.

Avec l'aide de VIVEA, financeur de vos formations, la Maison Régionale de l'élevage s'inscrit dans une démarche qualité pour proposer des actions de formation répondant aux attentes des éleveurs. Nous restons à votre écoute, vous pouvez adresser vos questions, suggestions, demandes au service formation de la MRE : m.mouisse@mre-paca.fr

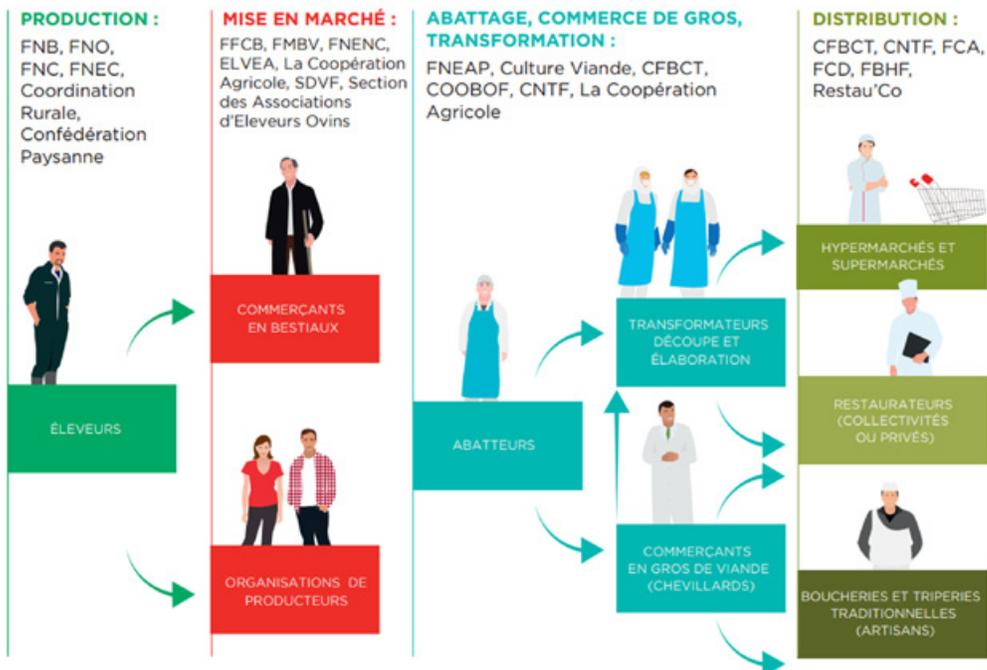
Indicateurs d'activité généraux (formations éleveurs)	2023	2024	
Nombre de sessions de formation réalisées	7	8	↑
Nombre de stagiaires	64	65	↑
Nombre d'heures stagiaires	1036	672	↓

Margaux MOUISSE
Chargée de mission Formation
Maison Régionale de l'Élevage

LES COTISATIONS INTERPROFESSIONNELLES : POURQUOI ? POUR QUI ? POUR QUOI FAIRE ?

Les cotisations interprofessionnelles sont décidées par les familles professionnelles de l'élevage, de la mise en marché, de l'abattage et de la distribution.

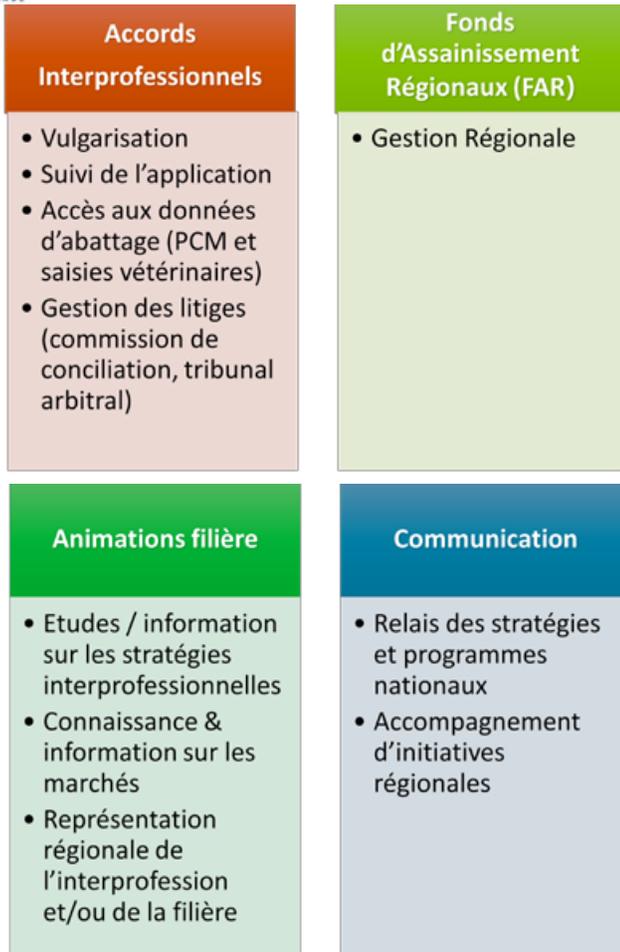
UNE ORGANISATION EN 4 COLLÈGES



Lorsqu'elles sont étendues par arrêté interministériel, elles deviennent obligatoires et prennent le nom de CIE (cotisation interprofessionnelle étendue).

Ces cotisations constituent les principales ressources d'INTERBEV et lui permettent de mener à bien ses missions.





Outre la mise en œuvre d'outils réglementaires et de démarches qualité (accords interprofessionnels, cahiers des charges, guides, ...), INTERBEV déploie des programmes de communication institutionnelle et grand public d'envergure, ayant trois objectifs :

- valoriser la filière, ses métiers et ses Hommes,
- valoriser les viandes de bœuf, de veau, d'agneau, de chevreau et chevaline,
- rétablir les vérités là où se forme l'opinion et où se noue le débat.

Les cotisations concernent tous les stades de la filière (éleveurs, abatteurs, distributeurs). Elles s'appliquent aux bovins (gros bovins, veaux), aux ovins, aux équins et aux caprins abattus en France, aux viandes introduites ou importées ainsi qu'aux animaux vivants (bovins et équins) expédiés vers l'UE ou exportés vers un Pays Tiers.

Plus d'infos ?

❖ **Téléchargez les accords sur**

<http://www.interbev.fr/accord-interpro/accords-filieres/> ou contacter Interbev PACA Corse

QUESTIONS DE PROS

BOVINS ACCIDENTÉS, BOVINS SAISIS POUR SCHWANNOME QUE FAIRE ?

L'interprofession régionale vous informe avec des questions pratiques lors de vos ventes, achats de bovins destinés à l'élevage ou l'abattage selon les accords interprofessionnels en vigueur...

Mon bovin s'est accidenté dans mon élevage. Quelles précautions dois-je prendre ?

Tout d'abord avertir votre vétérinaire de la situation. Si votre vétérinaire considère qu'il faut faire abattre en urgence le bovin, il est fortement recommandé qu'il :

- Établisse un Certificat Vétérinaire d'Information (CVI)
- Avertisse l'inspecteur vétérinaire de l'abattoir avant l'envoi du bovin

Règles à respecter :

- Est considéré abattu d'urgence, tout bovin présenté à l'abattoir muni d'un CVI
- L'accident est intervenu dans un délai inférieur à 48 heures.
- Le CVI ne dispense pas de l'inspection ante-mortem.

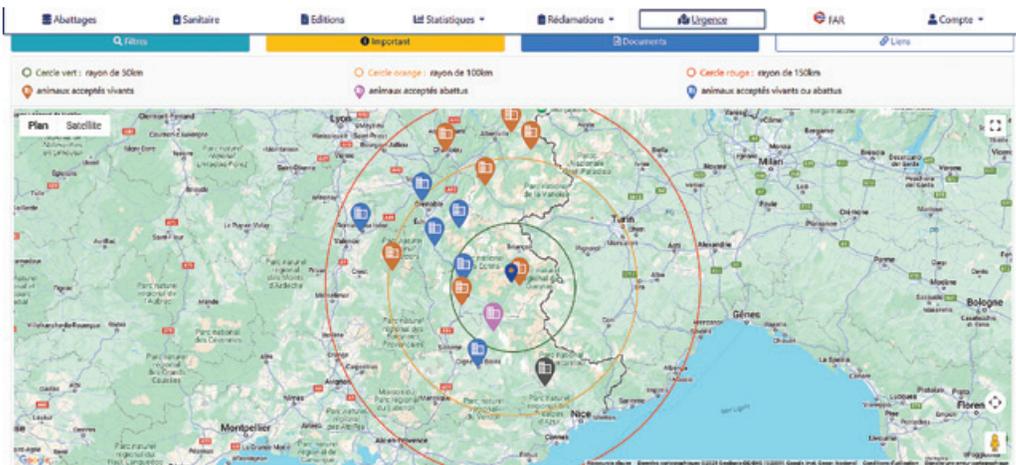
- Le bovin présenté ne doit être ni malade, ni mort ou en mauvais état général, ni accidenté depuis plus de 48 heures.
- En l'absence de CVI accompagnant le bovin accidenté, le bovin est euthanasié et détruit avec les conséquences financières qui en découlent.

L'éleveur, propriétaire du bovin devient abatteur, et supporte ainsi les frais d'abattage et doit s'informer des conditions générales de vente de l'abattoir. La carcasse ne peut pas être valorisée sans son accord. En cas de saisie totale, l'éleveur paie le forfait de 100 € HT.

La carte des abattoirs acceptant les animaux accidentés est accessible depuis votre compte éleveur sur le site

www.interbevpacacorse.normabev.fr

(Cliquez sur « Vos données d'abattages », puis onglet « Urgence »)



La carcasse de ma vache est saisie en totalité pour Schwannome. Que se passe t-il ?

- Je suis averti par mon acheteur dans les 24H suite à l'émission du certificat de saisie,
- Je dois régler un forfait de 100 € pour frais d'abattage et de destruction, car mon bovin n'a pas passé l'inspection post-mortem.
- Ce motif de saisie est pris en charge dans le cadre du mécanisme de solidarité du **Fond d'Assainissement Régional (FAR)** et fera l'objet d'un versement d'une indemnisation.

Le dossier est ouvert par l'abattoir, en lien avec le Comité Régional Interprofessionnel de l'abattoir. Chaque éleveur a accès aux informations de prise en charge par le FAR depuis le site de consultation des données d'abattage sur

www.interbevpacacorse.normabev.fr

Pour rappel, les motifs de saisies pris en charge dans le cadre du FAR sont les suivants :

- Cysticerose musculaire localisée, généralisée, forme dégénérée (taenia)

- Sclérose musculaire d'origine métabolique
- Ictère (jaunisse)
- Myosite éosinophilique (sarcosporidiose)
- Mélanose (couleur anormale)
- Altérations et anomalies (tiquetage musculaire)

Les indemnisations couvrent les pertes générées par les motifs ci-dessus, de 50% (tiquetage) à 100% pour les autres motifs.

INFOS UTILES : Il vous est recommandé d'être vigilant sur les conditions de vente et de destinations commerciales définies avec votre acheteur (via le bon d'estimation ou d'enlèvement). Le comité régional INTERBEV PACA Corse peut vous fournir des carnets de bordereaux d'estimation et d'enlèvement gratuitement sur simple demande.

Estelle FESCHET – Interbev PACA-Corse

A propos d'INTERBEV PACA-Corse :

Son rôle est de défendre, valoriser et promouvoir les intérêts communs de l'élevage et des activités industrielles, artisanales et commerciales des filières viandes (bovine, ovine, caprine et équine).

Consultez vos données d'abattage sur le site :

<https://interbevpacacorse.normabev.fr/>

Avec votre n° de cheptel et votre mot de passe

Rubrique :



Une question, un doute ? Mot de passe oublié ?

Contactez-nous : **INTERBEV PACA-Corse**

Maison régionale de l'élevage

570 Avenue de la libération

04 100 MANOSQUE

Tel : 07 44 92 08 04

Mail : interbev@paca-corse.fr

Retrouvez-nous sur :



TOURNEE NEIGE 2025

Le CRIEL Alpes Massif Central a organisé sa traditionnelle Tournée Neige dans les stations de ski des Alpes du Sud en février. L'occasion de rencontrer le grand public et de mettre en avant le métier d'éleveur et les produits laitiers des vallées avoisinantes !

Cette année les skieurs et marcheurs n'ont pas trouvé une, ni deux mais trois interprofessions sur le front de neige !

L'interprofession du lait a proposé son animation autour de la salle de traite pour présenter le métier d'éleveur avec les gestes associés et les bonnes pratiques. En parallèle une dégustation de lait chaud chocolaté et de fromages sud-alpins était proposée.

Les diététiciennes d'Interfel ont mis en avant sur leur stand les fruits et légumes frais et de saison avec des animations sensorielles et ludiques. Ces animations ont permis de faire découvrir les bienfaits des fruits et légumes et de partager conseils et recettes.

Enfin sur le stand d'Interbev des produits issus de l'élevage régional, avec un focus particulier sur le bœuf Les Excellentes et l'Agneau de Sisteron ont été valorisés. Des animations et dégustations ont permis d'explorer les caractéristiques de ces produits d'exception, ainsi que les métiers qui les entourent.



Tournée des neiges du 10 au 13 février 2025 sur les stations d'Orcières, du Sauze, de Pra Loup et des Orres.



Lors de l'inauguration le 10 février dernier sur la station d'Orcières (05), (de droite à gauche) Justine BERTRAND directrice du site de la laiterie du Col Bayard, Florian PELLEGRIN représentant des JA PACA et Jonathan EBRARD gérant de la fromagerie Ebrard ont mis en avant la filière laitière régionale. Des éleveurs se sont également impliqués chaque jour pour présenter leur métier auprès d'un public curieux et attentif. Parmi eux Michel BOREL (à gauche), Jean-Louis TESSIER, Thibault ROUGON et Alexandre LAGIER.



La tournée neige continue d'innover ! Lors de cette saison, le CRIEL AMC a proposé aux laiteries de la région Sud de s'engager un peu plus en participant à une journée de la Tournée Neige. L'entreprise Sacré Willy, qui vient de fêter ses dix ans à Tallard, a saisi cette opportunité sur la station des Orres. Son équipe marketing a su intriguer et captiver les skieurs avec leurs énigmes autour du monde agricole, de l'univers laitier et de leur sacrée histoire. A la clé, des dégustations de desserts lactés !

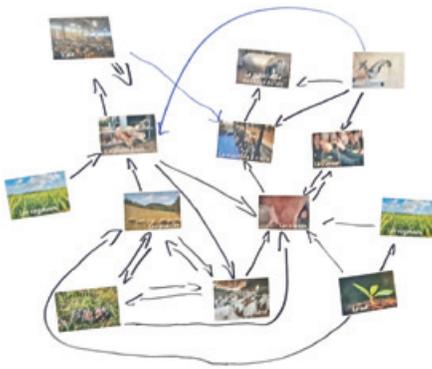
Pour les autres, elles ont continué à soutenir l'évènement en remplissant notre chocolatière et nos plateaux de fromages ! Merci à la coopérative laitière de l'Ubaye à Barcelonnette, la laiterie du Col Bayard, la fromagerie Ebrard et la fromagerie de Château-Queyras pour leurs excellents produits !

Si vous souhaitez retrouver les interprofessions cet été, elles organisent une première Tournée des Lacs en région autour du lac de Serre-Ponçon du 17 au 19 juillet.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

JOURNÉE QUALITÉ DU LAIT

Le 7 février 2025 s'est tenue à Manosque (04) une journée technique et d'échanges autour de la qualité du lait et de la transformation fromagère.



A destination des producteurs caprins fromagers fermiers et financée par l'antenne régionale de l'interprofession caprine, l'ANICAP AURA-PACA, elle s'est décomposée ainsi :

- Matinée : rappels sur la qualité du lait et comment la conduite d'élevage l'impacte, notamment l'alimentation
- Après-midi : lien entre la qualité du lait et la transformation fromagère, étude de cas pour voir comment réagir en cas d'accident de fromagerie

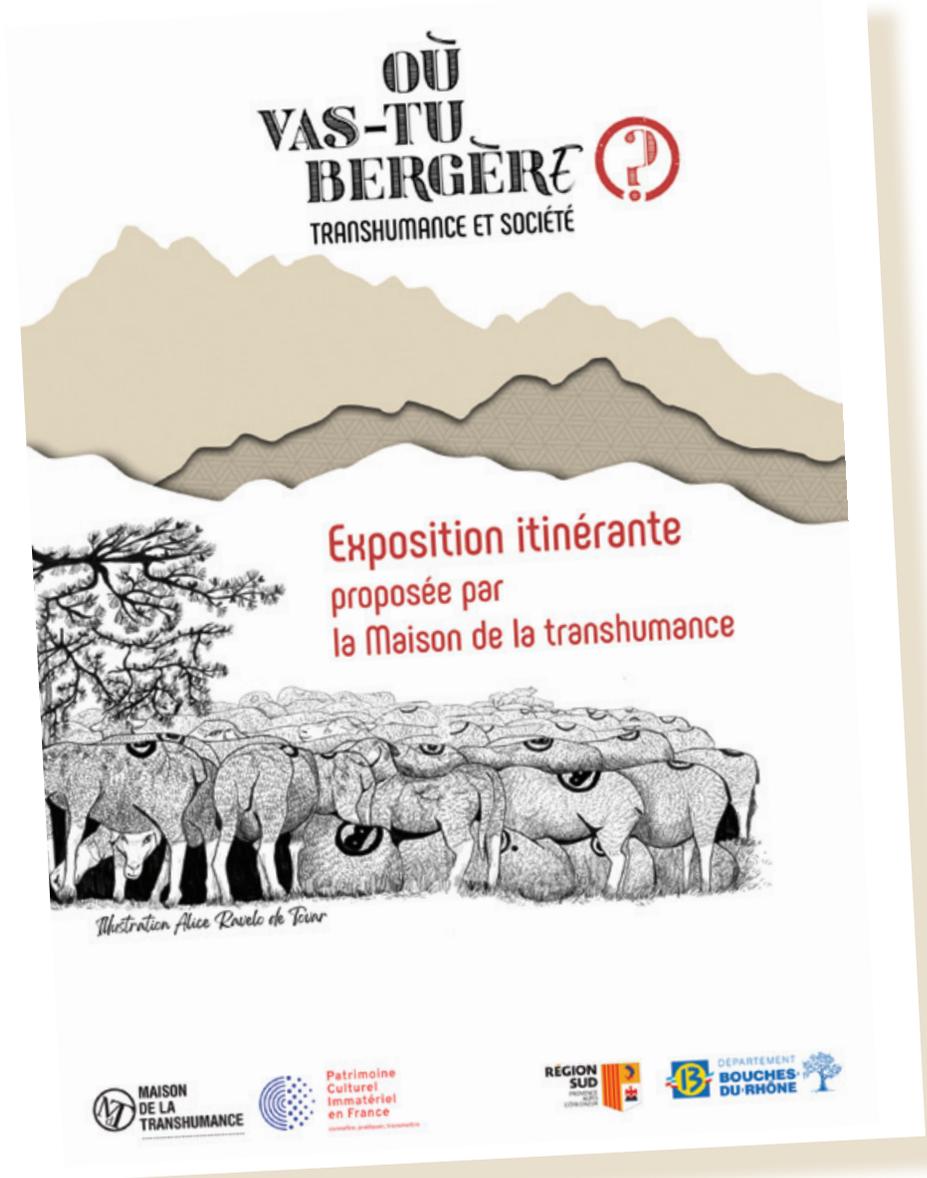
Neuf éleveurs et conseillers ont assisté à cet événement, pour lequel nous avons pu compter sur des interventions de l'IDELE et de la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône afin d'apporter leur expertise sur ces sujets.

Eric BOURGUIGNON
Maison Régionale de l'Élevage

OÙ VAS-TU BERGER ?

Transhumance et société

Une exposition itinérante qui a pour ambition d'interroger l'extraordinaire capital de connaissances, de savoir-faire, de races domestiques, de productions, d'espaces à protéger et de paysages dont les acteurs principaux sont le berger et la bergère d'ovins transhumants.



Bergers et éleveurs, beaucoup le sont l'un après l'autre au cours de leur existence, mais tous partagent le même savoir. Salariés ou propriétaires, ils savent assumer la responsabilité du troupeau et rechercher en toutes circonstances l'équilibre qui doit nécessairement s'établir entre l'herbivore, le couvert végétal, le sol et le climat. D'où la pratique de la transhumance qui, en milieu méditerranéen surtout, demeure la plus adaptée. Elle y bénéficie de plus d'une expérience plurimillénaire, riche d'adaptations successives grâce auxquelles elle demeure d'actualité.

Périodiquement renouvelée dans le déplacement entre la plaine et la montagne, la relation qu'entretiennent les transhumants avec le monde peut être d'un grand profit dans la réflexion que mènent nos sociétés urbaines sur leur relation avec l'environnement.

Pourquoi, de consommateurs et de spectateurs qu'elles sont à son égard, ne pourraient-elles pas, comme le sont les professionnels de l'élevage ovin transhumant, en devenir aussi les acteurs et les producteurs ?

Ainsi doit être comprise l'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, non pas comme une relique du passé mais bien comme un modèle inspirant de relation entre l'homme et l'environnement.

Et là, en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur où la transhumance résiste et a des chances de perdurer si elle bénéficie du soutien de tous, de se questionner sur l'avenir de cette pratique millénaire, souvent reléguée au rang de « tradition ». Par son actualité et les potentialités prometteuses dont elle témoigne, la transhumance pourrait répondre en effet à bien des problématiques de notre époque.

Une exposition proposée par la Maison de la transhumance, avec le soutien des Directions de la Culture Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Bouches-du-Rhône.



PREMIÈRES PRÉSENTATIONS :

- avril à juin 2025 :
Musée de la Camargue,
Pont de Rousty, Arles
(Bouches-du-Rhône)
- juillet à fin octobre 2025 :
Fort de Savoie,
Colmars-les-Alpes
(Alpes de Haute-Provence)

RENSEIGNEMENTS ET MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DE L'EXPOSITION

Patrick FABRE

Maison de la transhumance

☎ 06 30 51 44 63

p.fabre@transhumance.org

www.transhumance.org

DERNIÈRE ANNÉE DU DISPOSITIF RÉGIONAL D'AIDE À LA BIOSÉCURITÉ PORCINE : LES ÉLEVEURS PORCINS SONT INVITÉS À DÉPOSER LEUR DOSSIER AVANT LE 27 JUILLET 2025

La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur lance pour la troisième et dernière année son dispositif d'aide à l'équipement en biosécurité porcine, destiné à renforcer la prévention contre la Peste Porcine Africaine (PPA). Face à la confirmation de cas dans le nord-ouest de l'Italie, cette mesure vise à anticiper tout risque d'introduction du virus dans les élevages régionaux.

Depuis 2022, une mobilisation importante a été engagée aux côtés des organisations professionnelles agricoles, des vétérinaires et des services de l'État. Elle s'est traduite par des audits, des contrôles, des formations et une communication renforcée jusqu'en 2024, y compris auprès du grand public.

Objectif du dispositif : accompagner les investissements biosécurité

Ce dispositif permet de soutenir les élevages porcins en finançant des équipements spécifiquement dédiés à la biosécurité.

Investissements éligibles : une liste précise et ciblée

Les aides portent exclusivement sur des équipements liés à la biosécurité en élevage porcine :

- **Organisation des flux et zones sanitaires** : clôtures, grillages, signalétiques, portails étanches...
- **Aménagements sanitaires** : sas, aires bétonnées, zones de quarantaine, quais d'embarquement
- **Stockage** : litière en zone clôturée
- **Équarrissage** : aires bétonnées ou stabilisées avec équipement spécifique

L'aide couvre **40 % des dépenses éligibles** (50 % pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés), pour des investissements compris entre 2 000 € et 40 000 € par élevage. Le montant total de l'enveloppe 2025 s'élève à 50 000 €, dans le respect du régime **de minimis** (plafond de 50 000 € sur trois exercices fiscaux consécutifs).

Dépôt des demandes jusqu'au 27 juillet 2025

Les dossiers sont à déposer avant le 27 juillet 2025. Attention, il s'agit de la dernière édition de ce dispositif.

Pour plus d'information et pour déposer votre demande :

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/mise-en-place-dequipements-de-biosecurite-en-elevage-porcine>



RETROUVEZ NOUS DANS NOS 5 MAGASINS



- (04) Sisteron: 1 allée des chênes
- (05) Gap: Le moulin du pré
Route de la luye
- (83) Montmeyan: 115 rue du souvenir
d'Afrique du N
- (13) Saint Martin de Crau: Avenue céret
- (07) Privas: 9515 route du stade ZI lac

LES CONSEILS DE NOS EXPERTS À VOTRE SERVICE

- Alimentation animal**
- Matériel d'élevage**
- Cloture**
- Batiment et aménagement**
- Rayon jardinerie**
- Rayon textile**



04 92 61 45 00



agneausoleil.com



contact@agneausoleil.com



[agneausoleil](https://www.instagram.com/agneausoleil)



[agneau soleil](https://www.facebook.com/agneau.soleil)